

ADHÉSION 2023-2024

Nom
Nom de jeune fille
Prénom
Date de naissance
Adresse
Code postal Ville
Tel. fixe Tel. portable
Adresse mail :

JE CALCULE MA COTISATION

échelon : tarif : quotité :

Cotisation : **quotité x tarif =**

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

☐ **OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)

☐ **NON** (merci de bien indiquer votre adresse mail)

TOTAL : €

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

☐ Hors Classe ☐ Classe Normale ☐ Retraité
☐ Stagiaire ☐ Classe exceptionnelle

☐ PLP ☐ AED/EAP/AESH ☐ Professeur Contractuel

☐ CPE ☐ Sans solde ☐ DDFPT

Discipline ☐ Autre

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2023/2024

☐ Lycée Professionnel ☐ SEGPA (Collège)

☐ Lycée Polyvalent (SEP) ☐ EREA

☐ Autre

Nom d'Établissement :

Ville : Académie :

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO I 417 Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à :
Le

Nom et adresse du créancier :
SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris
N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

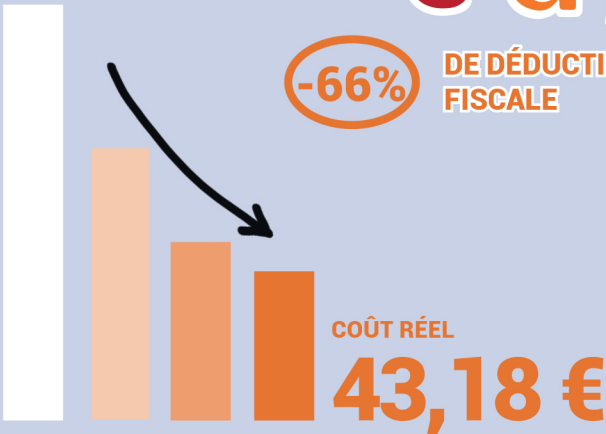
SIGNATURE (obligatoire) :

UNE
ADHÉSION DE

144 €

snetaa
FO

-66% DE DÉDUCTION
FISCALE



En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation complète sera prélevée de février à août, en sept fois.

TARIF GUYANE, GUADELOUPE, MARTINIQUE. ST.PIERRE & MIQUELON, WALLIS ET FUTUNA, ÉTRANGER

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de **144 €** ne vous coûte finalement que **43,18 €** après déduction fiscale, soit **3,59 € par mois** ! C'est l'équivalent de 3 baguettes de pain !



3,59 € =

Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !
Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires
1	144 €	286 €	338 €	Indice
2	197 €	297 €	356 €	moins de 450
3	207 €	320 €	370 €	de 450 à 500
4	221 €	342 €	389 €	de 500 à 700
5	233 €	365 €		au delà de 700
6	246 €	383 €		
7	257 €	332 €		
8	273 €			
9	287 €			
10	304 €			
11	326 €			

Cotisations Uniques

Sans solde	34€
AED/EAP/AESH	56€
Stagiaires	113€
Retraités titulaires	150€
Retraités contractuels	56€

HE-A 1 : 409 €
HE-A 2 : 425 €
HE-A 3 : 445 €

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNETAA-FO. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snetaanat@snetaa.org